

**AVIS DE CREATION  
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés,  
Notaires ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3  
avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

**COMMUNE de CARGESE (Corse du Sud)**

**Date de l'acte : 20 janvier 2022**

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Olivier LE HAY**, Notaire associé de la société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ".

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Madame Jeanne **BENNI**, en son vivant Retraitée, épouse de Monsieur Antoine **ALESSANDRI**, demeurant à CARGESE (20130). Née à CARGESE (20130), le 5 juin 1924. Est décédée à CARGESE (20130) (FRANCE), le 15 octobre 2001.

**Une maison d'habitation lieudit Fiumorbo:** section F n° 1026 pour une contenance de 42ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : [prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr](mailto:prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr).

**Pour Avis  
Maître Olivier LE HAY  
Notaire associé**